

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2021, dans les académies d'AMIENS et LILLE.

Le Directeur Général de Centrale Lille,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies d'AMIENS et LILLE, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2021, dans les académies d'AMIENS et LILLE :

Madame BARANEK Pascale, ingénieur d'études, présidente, Institut national de recherche en informatique et en automatique, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur CABARET José, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur LIENARD Bastien, Responsable des Ressources Humaines, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur PARISIS Emmanuel, Directeur Général CROUS, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lille Nord Pas de Calais, Lille.

Madame TOP Catherine, attachée principale d'administration de l'état, Upjv, Amiens.

Fait à Villeneuve d'Ascq , le 10 Mai 2021

La Directrice Générale
des Services

Le Directeur Général de Centrale Lille



Charlotte DUTILLEUL

Emmanuel DUFLOS